

Du Rhône aux coteaux



Le mot du Maire



ÇA VA COMMENCER !!!

Après les importants travaux de terrassement, le chantier du pôle multi-générationnel a connu une accalmie, nécessaire au groupe ADIS pour bien finaliser le dossier et choisir les entreprises.

C'est maintenant chose faite, et le début de la construction devrait avoir lieu courant juillet.

Vous trouverez dans ce bulletin une page entière consacrée à ce projet, qui permettra à la fois aux personnes âgées de continuer à habiter le village, et aux parents d'avoir une solution au problème de garde des jeunes enfants.

Mais il faut également informer sur les autres projets.

Alors que les travaux de l'aménagement de l'Avenue du Vivarais se terminent, d'autres vont commencer, notamment ceux de préservation du château et ceux de réaménagement du Centre Cassin.

La lecture de ce bulletin vous donnera également des informations sur ces projets.

Alors, bonne lecture et...

bonnes vacances !!!

Jacques ALLOUA

Un grand projet pour notre commune

L'accueil des personnes âgées et la construction d'une crèche figuraient parmi les priorités du mandat.

Ce projet aboutit, mais cela n'a pas été facile : que fallait-il faire exactement, et où ?

Un bel emplacement

Un projet de cette envergure nécessitait une emprise foncière importante, proche du centre du village. Compte tenu du peu de disponibilités sur la Commune, et des faibles surfaces des terrains, le choix s'est porté sur l'emplacement de l'ancienne usine de tissage que son propriétaire, Monsieur MARGIER, avait démolie.

Ce terrain devant être vendu à un promoteur pour la construction d'un immeuble, la Commune a dû exercer son droit de préemption.

A cet emplacement a été annexé le terrain communal dénommé «Place des Vignes», ce qui a porté la surface totale du terrain à plus de 4.300 m².



L'ancienne usine avant démolition



Il ne s'agit pas d'une maison de retraite...

Il est vrai que le Conseil Municipal avait envisagé, au début de la réflexion, la construction d'une P.U.V. (Petite Unité de Vie), c'est-à-dire une structure d'accueil, avec du personnel, pouvant accueillir 24 personnes maximum.

Cette idée a été abandonnée, car l'organisme qui devait gérer cette structure a finalement renoncé. La proposition qui avait été faite ne correspondait d'ailleurs pas tout à fait aux souhaits (notamment pas de personnel la nuit).

Le Conseil Municipal, et plus spécialement la commission sociale et le CCAS, ont alors envisagé un autre projet, répondant également à un besoin identifié : la construction de logements individuels pour personnes âgées autonomes.

Le but est de permettre aux personnes ayant des difficultés d'accessibilité dans leurs logements (en raison notamment des étages), ou se trouvant éloignées du village, de pouvoir profiter de logements accessibles et adaptés, tout en étant proches des commerces.

Afin de favoriser la mixité sociale, il a été imaginé de regrouper sur le site la crèche et un foyer communal.

La commune ne pouvant supporter un projet d'une telle envergure, la décision a été prise d'en confier la réalisation au groupe ADIS, à qui la Commune a donc revendu le terrain acquis de Monsieur MARGIER, et la Place des Vignes.

Qui est ADIS ?

La Société ADIS a son siège à AUBENAS. Elle est issue du regroupement de Procvivis Vivarais, de la Coopérative du Vivarais, du Foyer Romanais et Péagois et a plus récemment absorbé la Société Logicoop, bien connue sur Romans. Elle est spécialisée dans la construction et la gestion de logements locatifs sociaux, mais aussi la constitution de lotissements, la construction et la vente de maisons individuelles.

Elle gère à ce jour plus de 6.600 logements en Drôme-Ardèche. Près de chez nous, elle a monté des opérations à Saint-Désirat, Laveyron, Cheminas, Tournon, etc...

ADIS accompagne le projet depuis le début, en étant à l'écoute des volontés communales. Son expérience et son sérieux sont un atout pour sa réussite.

Un projet à plusieurs facettes

ADIS a confié la maîtrise d'œuvre de l'opération au Cabinet d'Architecture SOHRA, de VALENCE.

Une fois terminé, le projet comprendra 30 logements :

- 6 pavillons individuels, avec terrasse ou petit jardin,
- un immeuble central de 15 appartements, tous avec terrasse et garages au sous-sol demi-enterré,
- 9 appartements positionnés à l'Ouest du terrain.

Sur ces 30 logements, 22 seront accessibles pour les personnes âgées (soit situés de plain-pied, soit à l'étage avec ascenseur).

Par ailleurs, 20 resteront la propriété d'ADIS, qui les louera, et 10 sont destinés à la vente.

Afin d'améliorer l'accueil des personnes âgées, mais aussi de favoriser la mixité sociale et intergénérationnelle, la

Le foyer communal

La Commune sera propriétaire de la totalité de l'étage situé au-dessus de la crèche, auquel on pourra accéder soit par un escalier extérieur, soit de plain pied par la partie haute du terrain (l'immeuble étant à demi enterré).

Cet espace, d'une surface totale de 125 m², sera principalement destiné à servir de lieu de rencontre pour les «seniors». La salle principale remplacera la salle existante au Centre Cassin (qui servira elle à l'agrandissement de la bibliothèque).

Il sera aménagé une petite cuisine. En effet, il est prévu que les personnes âgées -non seulement celles résidant sur place, mais également toutes celles de la commune- puissent se retrouver dans ce foyer pour partager le repas de midi.

Ce service sera mis en place par la commune. Les repas ne seront pas préparés sur place, mais livrés et réchauffés.

Les utilisateurs du foyer auront également accès à un grand balcon, côté Est.

Il est à noter qu'il sera également prévu un bureau pour les Services de l'Aide à domicile (A.A.D.), en remplacement de celui existant à l'étage du Centre Cassin, d'accès difficile.





commune et la Communauté de Communes ont été d'accord pour construire un immeuble comprenant :

- au rez-de-chaussée, une crèche intercommunale,
- à l'étage (mais de plain pied par rapport à la partie haute du terrain) une salle devant servir de foyer.

Une place publique, au Sud-Est, complètera l'ensemble, et favorisera le lien social et la convivialité.

Ce projet a déjà reçu un bon accueil, puisque plusieurs logements ont déjà été réservés, soit pour la location, soit pour la vente.



Une livraison prévue fin 2014

Les entreprises ont reçu pour mission de terminer les travaux de la crèche à l'été 2014, afin qu'elle puisse ouvrir ses portes à la rentrée de septembre. La livraison du foyer à l'étage devrait être simultanée.

Quant aux logements, ils devraient être terminés fin 2014.

Il faut noter que les entreprises sont toutes des entreprises proches :

- démolition et terrassements : SARL des Littes (Boisset), Charnos-Curson,
- VRD - aménagements : Mounard TP, Davézieux,
- gros-œuvre : Maran, Romans,
- couverture-charpente : les Charpentiers de Sonnay, Anjou,
- menuiseries alu : Chautant, Saint Rambert d'Albon,
- menuiseries PVC : EFPE, Charmes sur Herbasse,
- menuiseries bois : Rochegüe, Chateauneuf de Galaure,
- métallerie : Boucher-Bourdon, Valence,
- plâtrerie-peinture : Thomasset, Mours Saint Eusèbe,
- revêtements de sols : Cluzel, Andance,
- étanchéité : Sobrabo, Valence,
- façades : SPEF, Montélimar,
- ascenseur : SCHINDLER, Tournon,
- électricité : Bégot, Saint Vallier,
- plomberie-sanitaires-chauffage : Lacharnay, Romans.

Les délais fixés paraissant courts, espérons que des intempéries ou imprévus ne viendront pas les retarder dans leurs travaux...

La crèche pourra accueillir jusqu'à 10 enfants

La construction d'une crèche n'était pas du ressort de la Commune, mais de la Communauté de Communes, qui dispose de la compétence.

Suite à une étude, qui a fait effectivement apparaître un besoin de garde sur Sarras et les Communes environnantes pour les jeunes enfants, la Communauté de Communes a accepté de se joindre au projet, en faisant construire une «micro-crèche», pouvant accueillir jusqu'à 10 enfants, avec un espace extérieur.

Compte tenu de l'amplitude d'ouverture (les enfants ne restant en général pas toute la journée ni tous les jours), c'est environ une trentaine de familles qui pourra bénéficier de ce service.

Elle accueillera les enfants jusqu'à 5 ans, avec priorité pour les enfants de moins de 3 ans.

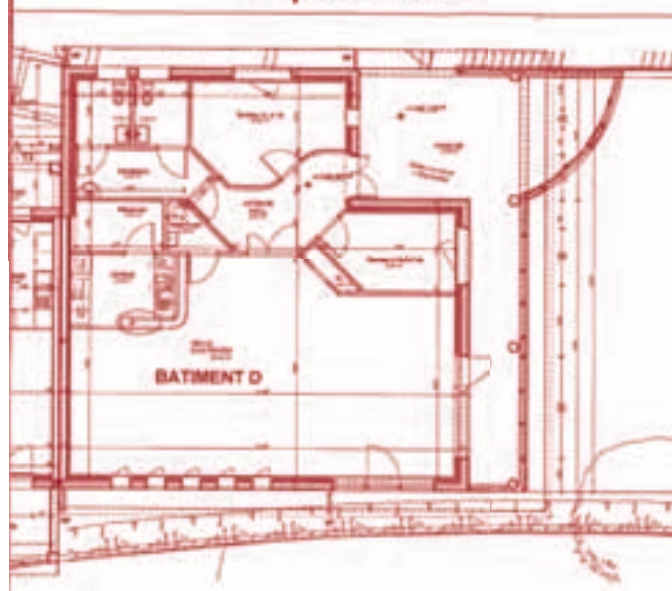
Elle sera gérée également par la Communauté de Communes, en parallèle avec la crèche existant sur Saint Vallier, ce qui permettra de mutualiser les coûts de fonctionnement, notamment en ce qui concerne le personnel de direction.

Son ouverture entrainera la création de 3 emplois temps plein.

La construction sera en fait effectuée par ADIS, qui revendra les locaux à la Communauté de Communes. Il en sera d'ailleurs de même pour le foyer communal.

Renseignements : Communauté de Communes
04-75-23-45-65

le Clos des Vignes Foyer Communal



Un nouveau parking

Le parking de la Place des Vignes ayant été incorporé au projet du pôle multi-générationnel, la commune a acquis le terrain attenant au Centre Cassin. Cette proximité facilitera d'ailleurs son aménagement.

Il pourra accueillir plus de places de stationnement que la Place des Vignes. Il est également prévu d'y installer les containers de déchets ménagers, plastiques, verres et papiers-cartons.

Le nombre de places de stationnement prévu dans le pôle multi-générationnel (places de parkings et garages) devant être suffisant pour les résidents et les visiteurs, le parking du Centre Cassin devrait servir bien entendu aux utilisateurs du Centre et aux riverains, mais aussi aux conducteurs qui ne pourraient se garer Place de la Fontaine ou Place du Canal.

Il sera créé en effet un passage piéton côté Sud-Est, qui rendra l'accès au centre du village encore plus rapide.

L'aménagement provisoire de ce parking est déjà effectué. La clôture et le passage piéton devraient être réalisés à l'automne. Son aménagement définitif interviendra en 2014 ou 2015.



Centre Cassin : des travaux à la rentrée

Le besoin de rénover la grande salle du Centre Cassin, dénommée «salle 4», était flagrant depuis longtemps, d'autant plus que cette salle est très utilisée pour des réunions ou des petites réceptions, ou par les Associations.

Un projet avait d'ailleurs été initié il y a deux ans, mais avait été abandonné, notamment par suite du manque de subventions.

La construction du foyer communal dans le pôle multi-générationnel, en libérant la salle utilisée jusqu'à présent au Centre Cassin, a changé la situation.

En effet, la bibliothèque, très exigüe, pourra s'agrandir en utilisant la salle ainsi libérée.

Des travaux plus globaux pourront être effectués, d'autant plus qu'il a été obtenu une aide importante du Conseil Général du fait qu'il s'agit d'un projet d'ensemble (160.000 € à répartir entre le foyer communal, la crèche, et les travaux du Centre Cassin).

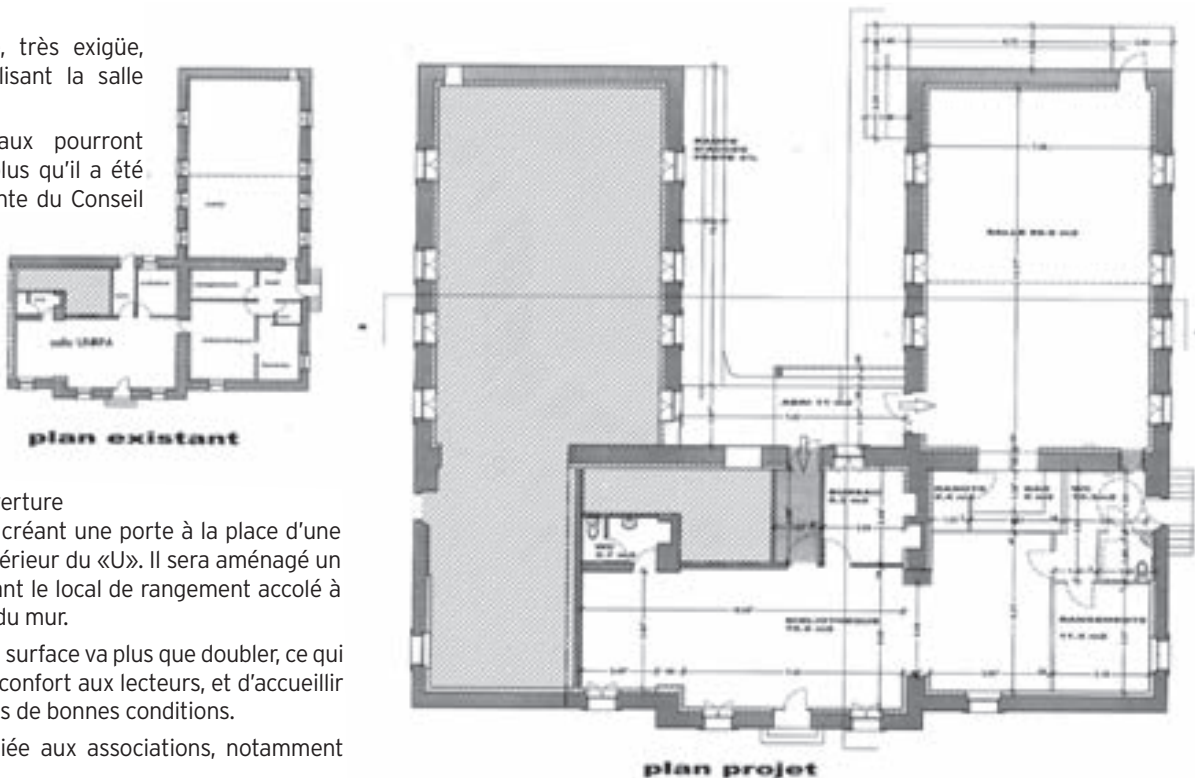
Une aide est également attendue de l'Etat.

La salle 4 sera entièrement réhabilitée. L'ouverture principale s'effectuera en créant une porte à la place d'une fenêtre, côté Ouest, à l'intérieur du «U». Il sera aménagé un petit «coin bar», en utilisant le local de rangement accolé à la salle, après percement du mur.

Quant à la bibliothèque, sa surface va plus que doubler, ce qui permettra d'offrir plus de confort aux lecteurs, et d'accueillir les enfants des écoles dans de bonnes conditions.

Enfin, une salle sera dédiée aux associations, notamment pour du rangement.

Ces travaux commenceront début septembre, et devraient s'achever en février 2014.



4

Le fleurissement continue

Un effort important en faveur de l'amélioration du cadre de vie et du fleurissement est fait par la Commission «environnement», et par les agents techniques.

Parmi les dernières réalisations, on peut citer la «goutte d'eau» rue Centrale Nord, en direction de l'école publique, et l'aménagement au quartier des Roches.

A cet endroit, marquant l'entrée Nord du village, les agents techniques ont réalisé un bel ensemble arboré et fleuri. Ils ont également restauré un joli pressoir que la Commune avait acquis, soulignant ainsi le lien historique mais toujours présent de notre village avec la vigne.

Une des prochaines actions sera de fixer des bacs à fleurs aux ponts sur le ruisseau (Avenue des Cévennes, RD 86, Avenue du Vivarais).

Toutes ces réalisations, combinées avec celles des habitants, notamment par le concours des maisons fleuries, contribuent à rendre notre village plus agréable.



Informatique

Il reste des places pour la prochaine session de cours informatiques.

Ces cours gratuits ont lieu les jeudis soirs à l'école publique, profitez-en, il n'est pas trop tard pour commencer !!!

La prochaine session des cours informatique aura lieu le jeudi 12 septembre, inscrivez-vous en mairie.



Bienvenue à Peggy BELOT

Et si le bonheur passait par celui des autres ?

Formée et certifiée par des écoles de formations reconnues, Peggy BELOT propose un accompagnement au sein d'un développement personnel ou professionnel (gérer un changement, réaliser un projet, clarifier un objectif, trouver une solution, passer à l'action et aboutir à des résultats...) et/ou un conseil en image (communément appelé relooking) pour les personnes qui souhaitent mieux comprendre et valoriser leur image.

Le lien entre ces deux activités est tout simplement de trouver un sens et un bien être dans sa vie.

Uniquement sur rendez-vous, Peggy BELOT reste cependant disponible par téléphone pour apporter gratuitement, aux personnes intéressées toutes informations complémentaires.
Peggy BELOT : 06.79.26.29.29



Le château sera préservé

Les travaux de préservation du château ont pu commencer. Après la démolition du petit apentis inesthétique sur la place du 6^{ème} Spahis par l'entreprise Savel d'Arlebosc, les «Charpentiers de Sonnay» ont commencé leur travail à la toiture.

Il s'agit principalement de reprendre la charpente côté Nord (une poutre avait même récemment cédé, entraînant l'effondrement d'une partie de la toiture), et la totalité de la couverture. Un chaînage périphérique permettra la consolidation de l'ensemble. Les fentes seront également reprises.

Une fois ces travaux effectués (prévision fin octobre), le château sera préservé.

L'année prochaine, une salle d'exposition pourra être créée au rez-de-chaussée, pour «faire vivre» le lieu.

Il n'y a pas d'autre projet pour l'instant.

A noter que, suite à la présentation publique des travaux, une association s'est constituée, qui aura pour but de faire connaître et valoriser le patrimoine de notre commune.

Toute personne intéressée pour en faire partie peut se faire connaître en Mairie.

Un intérêt reconnu

Le château, et les travaux de sauvegarde envisagés, ont été présentés à l'Architecte des Bâtiments de France, à la cellule archéologique du Conseil Général, à l'Association de Sauvegarde du patrimoine, à la Fondation du Patrimoine.

Ils ont tous reconnu l'intérêt de ce bâtiment, et des curiosités historiques qu'il contient, ainsi que l'importance de réaliser très rapidement ces travaux.

Des aides importantes

Suite à cette reconnaissance unanime, plusieurs aides ont déjà été obtenues : Conseil Général, Association de Sauvegarde du Patrimoine, Communauté de Communes, enveloppe parlementaire, pour un montant total de près de 80.000 €.

D'autres sont attendues : Région Rhône-Alpes, Fondation du Crédit Agricole...

La préservation de notre château, si importante vu son emplacement, aura donc lieu dans des conditions très intéressantes pour la commune.

La souscription débute bien

La Fondation du Patrimoine a quant à elle proposé le lancement d'une souscription publique, pour la préservation du château et la réhabilitation de la petite chapelle sur la route d'Ardoix, prévue pour le début de l'année prochaine.

Cette souscription, qui fait bénéficier d'avantages fiscaux importants, a très bien démarré, ce qui est encourageant.

Un bon de souscription est joint à ce bulletin pour les personnes intéressées.



Une antenne en question

Dans la perspective de modernisation et d'amélioration de son réseau, Réseau Ferré de France, en partenariat avec la société SYNERAIL, va procéder à la construction du réseau GSM-rail (système de télécommunication numérique performant), en harmonisation avec le futur réseau ferroviaire européen.

Cela va se traduire par la création de sites radio en bordure de voies pour permettre la couverture des lignes et la communication avec les trains.

A ce titre, nous avons été contactés par SYNERAIL, dans le but de nous informer du projet de positionnement d'une antenne en bordure de la voie ferrée qui traverse le village, comme prévu dans toute la vallée du Rhône. D'emblée, cela nous a semblé représenter le double inconvénient d'être potentiellement nuisible à la santé (d'autant que d'autres opérateurs pourraient également bénéficier de cette implantation par la suite) et aussi très inesthétique (pylône de 20 m de haut).

Après divers échanges et propositions pour modifier, a minima, l'emplacement de ce projet vers le nord ou le sud hors village, il nous a été néanmoins confirmé par SYNERAIL que cela ne pouvait être envisageable pour diverses raisons, ce que nous avons contesté par courrier. Face à ces motifs concluant une étude qui nous semble trop rapide et superficielle, le Conseil Municipal a de ce fait adopté, à l'unanimité, une motion marquant son avis défavorable au développement de ce projet.

Aujourd'hui, nous souhaitons que nos arguments soient entendus et pris en compte.

Affaire à suivre...

Principales décisions du conseil municipal

Séance du 6 mai 2013

- **Modification du POS** : validation de la modification simplifiée du POS, portant sur la suppression d'une partie de l'emplacement réservé au Sud du rond-point de la Syrah.

- **Travaux au Centre Cassin - choix des entreprises** : suite à l'appel d'offres engagé pour les travaux portant principalement sur la Salle 4 et la bibliothèque au Centre Cassin (voir article par ailleurs). Il est proposé de retenir les entreprises suivantes : maçonnerie : Boever, Eclassan ; menuiserie : Chautant, St-Rambert d'Albon ; cloisons, peintures : Perret, Sarras ; carrelages, sols souples : Bertier, Bourg les Valence ; métallerie : CMS, Saint Vallier ; électricité : Léorat, Saint Uze ; chauffage, plomberie : Maron, Saint Clair.

- **Acquisition terrain Bombrun : modification des conditions** : le Conseil valide à l'unanimité la prise en charge par la Commune de la totalité du mur de clôture (et non plus d'une partie). Le prix de vente sera diminué d'autant.

Séance du 1^{er} juillet 2013

- **Soutien à la Sous-Préfecture** : le Conseil adopte une motion affirmant son attachement au maintien de la Sous-Préfecture de Tournon.

- **Convention avec le CENRA** : le Conseil autorise le Maire à signer une convention avec le Conservatoire des Espaces Naturels Rhône-Alpes, portant sur la préservation, la gestion et la mise en valeur des «pelouses sèches». Notre commune est concernée par le site de Revirand. Le CENRA s'engage à aider à la sauvegarde de la qualité biologique du site.

- **Taxe d'assainissement** : le montant de la taxe d'assainissement, (0,53 € le m³) est fixé à 0,54 € pour 2014.

- **Cantine scolaire et garderie** : le prix du repas de cantine passera de 3,35 € à 3,40 € à la rentrée de septembre. Le tarif de la garderie restera inchangé.

- **Bail de La Poste** : le bail précédent étant expiré, la Poste propose la signature d'un nouveau bail commercial de 9 ans, à compter du 1^{er} juillet 2013. Le loyer annuel est de 5.220 €, révisé tous les ans. Cette proposition est acceptée.

- **Antenne ferroviaire** : le Maire indique qu'il a donné un avis défavorable à la déclaration préalable de travaux déposée par SYNERAIL, concernant l'installation d'une antenne de gestion du trafic ferroviaire au Nord de la gare. Il précise que l'autorisation pourra malgré tout être donnée par le Préfet. Le Conseil délibère pour confirmer son désaccord à ce projet, en proposant un autre site (voir article par ailleurs).

- **Nota** : il n'a été résumé ici que les principales décisions prises par le Conseil Municipal. L'intégralité du compte-rendu peut être consultée dans le hall de la Mairie.

Bibliothèque municipale de Sarras

Pour cause de travaux, la bibliothèque sera transférée provisoirement dans la salle n°1 du centre René Cassin, à partir du lundi 2 septembre 2013.

Permanences les lundis de 16h30 à 18h30, les samedis de 10h à 11h30.

Fermeture du 14 juillet au 31 août 2013.





Éliminons l'ambroisie !

L'ambroisie est une plante de plus en plus envahissante, dont le pollen provoque chez de nombreuses personnes des réactions allergiques : rhinites, conjonctivites, asthme, laryngites, urticaire, eczéma... Environ 10% de la population y est sensible.

Comment distinguer l'ambroisie de l'armoise, très peu nocive ?

Ce n'est pas toujours très facile. On les différencie principalement par :

- **la tige** : celle de l'ambroisie est souple et couverte de poils blancs, alors que la tige de l'armoise est plus raide, sans poils.
- **la couleur de la feuille** : les deux faces de la feuille de l'ambroisie sont vert clair, alors que celles de l'armoise sont vert foncé d'un côté, et blanchâtre de l'autre.

Nous devons tous agir !

L'ambroisie pousse souvent sur les remblais et dans les chantiers, car les graines enfouies dans le sol, qui restent actives très longtemps, remontent ainsi à la surface.

Il faut absolument la détruire avant qu'elle ne soit en fleurs, c'est-à-dire avant fin juillet.

Si la surface n'est pas très grande, le mieux est de l'arracher manuellement (port de gants recommandé). Sinon, il faut faucher (entre 5 à 10 cm maximum).

On peut également empêcher son installation en végétalisant (pelouse, trèfle, luzerne...), ce qui l'étouffe.



A éliminer...



Les échos de l'OPAH des Deux Rives

Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat des Deux Rives



Depuis septembre 2011 une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat de Renouvellement Urbain (OPAH-RU) accompagne les propriétaires privés, occupants et bailleurs, dans l'amélioration de leurs logements dégradés de plus de 15 ans.

Un renforcement récent des aides de l'Anah pour lutter contre la précarité énergétique des logements :

- **Pour les propriétaires occupants**, on assiste à un élargissement du public éligible avec un relèvement des plafonds de revenus - de 16 611€ à 26 573€ pour un couple -, sous réserve de travaux améliorant d'au moins 25% la performance énergétique du logement. Cette mesure s'accompagne d'une amélioration des conditions de financement pour les propriétaires très modestes et modestes, avec une augmentation de 15% des taux de subvention et le quasi-doublement de la prime «Habiter mieux», de 1600€ à 3000€. Ainsi, un propriétaire aux revenus très modestes qui réaliserait 15000€ de travaux bénéficierait désormais d'une aide totale de 11500€, contre 7150€ auparavant.

- **Pour les propriétaires bailleurs** dont le logement est peu ou pas dégradé, sous condition de travaux assurant un gain énergétique minimal de 35 %, une subvention de 25% du montant des travaux leur est dorénavant accordée, ainsi qu'une prime «Habiter mieux» de 2000€ + 2000€ attribués par la communauté de communes et la commune.

Des permanences d'information sur les aides disponibles vous sont proposées sur rendez-vous, les mardis matin de 9h à 11h dans les mairies du territoire. Pour vos projets de rénovation thermique, vous pouvez en outre bénéficier d'un accompagnement personnalisé et gratuit par un technicien des espaces information énergie.

Renseignements : Service Habitat de la CC2R
Tél. 04 75 23 45 65



Attention aux démarcheurs de travaux pour l'habitation qui se recommandent de la Communauté de Communes les Deux Rives : il s'agit d'une imposture !

Culture



• Retour sur Pachamama coronada

Le samedi 4 mai dernier, la commune de Sarras a été le théâtre d'un spectacle de rue haut en couleurs, en recevant la compagnie La belle image avec son spectacle Pachamama coronada, dans le cadre de la programmation culturelle de la Communauté de communes Les Deux Rives.

C'est à travers une joyeuse fiction musicale et en déambulant dans les rues, que les 300 spectateurs ont pu découvrir cette fanfare habitée par l'âme de la déesse Pachamama.



• Un nouvel espace famille au Centre Aquatique Bleu Rive

2013 est l'année des familles pour le centre aquatique Bleu Rive avec la redéfinition d'un espace extérieur qui leur est dédié. En effet la Communauté de Communes Les Deux Rives a lancé au printemps dernier un programme de travaux, afin de poursuivre l'aménagement des espaces extérieurs. Les familles pourront dorénavant profiter d'une belle plateforme de jeux de sable, ainsi que de jeux pour enfants, tables de pique-nique à l'ombre des nombreux végétaux intégrés dans le projet, ou encore de sanitaires extérieurs avec douche, point d'eau ou table à langer.

Ces nouveaux aménagements permettront à tous de passer une journée entière au centre aquatique, et de profiter ainsi des nombreuses activités organisées tout au long de l'été ou simplement, de se détendre à l'ombre des nombreux arbres. (Programme dans le journal de la communauté de communes ou sur www.comcomlesdeuxrives.fr).

Encore du nouveau au centre aquatique



Les écoles

Les écoles publiques

La fête de fin d'année des Ecoles publiques : UNE JOURNEE MAGIQUE ET HAUTE EN COULEUR !!!!

Cette année encore, la fête de fin d'année a été un franc succès malgré le temps maussade en ce samedi 29 Juin. Les instituteurs ainsi que les 2 associations, l'Amicale laïque et l'APE se sont investies pour rendre cette journée agréable. Parents et enfants ont répondu présents dès le début d'après-midi. Les enfants ont pu goûter aux joies de la calèche, des structures gonflables, atelier maquillage et autres jeux en bois. Puis, **LE SPECTACLE** : les enfants, avec l'aide de leurs enseignants, nous ont fait découvrir la danse au fil du temps. Les costumes, confectionnés par Patricia Rey-Robert, aidée par le « club couture » des mamans et des mamies, ont, encore une fois, rendu le spectacle féérique : de Cléopâtre aux Robots, en passant par l'époque médiévale, les danses à la cour du château de Versailles ou les années 1970 ; mais aussi les Schtroumpfs, le Sirtaki ou Le chemin aux 1000 Couleurs. Tous les enfants se sont ensuite réunis sur scène pour chanter et remettre un cadeau à Jocelyne Grimaud, très émue, notre directrice depuis tant d'années, qui va profiter d'une retraite bien méritée. Des cadeaux ont aussi été remis à Joëlle, Anne-Marie et Jean Paul pour leur «départ en retraite», après de très nombreuses années d'investissement dans les associations ainsi qu'à Patricia, la magicienne des costumes. Monsieur le Maire a également adressé des remerciements.

Puis un joli lâcher de ballons, suivi par un repas préparé par le traiteur Risson de Saint Vallier qui a été un succès puisque 237 repas ont été servis. Bref, encore une très belle fête des Ecoles publiques. Merci à toutes les personnes qui se sont investies pour ce résultat. Et à l'année prochaine !!!



Encore un très joli spectacle !

Office de Tourisme

Venez louer votre vélo à l'OT du Pays de St Vallier ! Vélos dame, homme et enfant (casque et siège bébé) à louer à l'heure, à la demi journée, à la journée ou pour plusieurs jours. Location à partir de 5 euros.

Toutes les informations sur le site : locvelo-saintvallier.jimdo.com ou en flashant le code



des promos différentes toutes les semaines !

Que faire cet été dans les environs ?

- Tous les jours (de 18h30 à 19h30), assistez à la traite des chèvres (+dégustation de fromages) au Grand-Serre aux Chèvres qui Dansent.
- Tous les jours à 15h et 17h, visite commentée d'un élevage de lamas à Châteauneuf de Galaure au Lamas des Plaines
- Tous les mardis à 15h, Grimpe Encadrée dans les arbres à Sarras avec Natu'Rêve (*)
- Tous les jeudis matins, balade en calèche en ville (départ du marché) avec Terre d'Ane à St Vallier
- Tous les vendredis, visite commentée de la ville avec l'Association Histoire de St Vallier (départ à 10h) (*)
- Tout l'été, animations enfants (château gonflable, marionnettes...) au centre Aquatique Bleu Rive
- Tout le mois d'août, exposition sur le Tram de la Galaure à l'Office de tourisme
- 23 et 30 juillet, visite commentée de Sarras et dégustation à la Cave avec un viticulteur.

(*) Réservation obligatoire à l'Office de Tourisme de St Vallier (04 75 23 45 33) De nombreuses autres idées avec les agendas estivaux, les programmes de Festivals...

Et toujours les billetteries ! (Rock d'Ay à Sarras le 20 juillet, Peaugres, Walibi...)

Pour nous joindre : 04 75 23 45 33

officetourisme@saintvallier.com

www.saintvallier.com

Page Facebook : Pays de St Vallier - Drôme



L'école privée du Vieux Château

Un projet pédagogique inter classes sur l'eau à l'école privée.

Pour cette période printanière l'école privée du Vieux Château a mis en avant ses apprentissages sur le thème de l'eau. En effet, les élèves de cycle 3, en partenariat avec le Sivom Ay-Ozon, ont participé à différents ateliers en classe et à l'extérieur : visite de la station d'épuration, analyse du milieu naturel de la rivière d'Ay et sortie pêche à Ardoix. Quant aux élèves de cycle 1 et 2 ils ont découvert le milieu aquatique en classe et en visitant l'aquarium de Lyon. Les élèves ont également bénéficié de séances de natation à la piscine de St-Vallier.

7



A la découverte de l'Ay

Ce projet interdisciplinaire sur l'eau s'est clôturé lors du spectacle de fin d'année.

A la rentrée, nous accueillerons Mme Catherine Rejer-Oboussier enseignante à mi-temps dans la classe de cycle 2.

Mais aussi pendant cette période estivale, de nombreux travaux seront réalisés à l'école avec la réfection de la toiture, de la façade et le changement des menuiseries.

Nous vous invitons à visionner notre site internet afin de découvrir nos nombreuses activités et les différents apprentissages des enfants.

<http://ecolecatholiqueduvieuxchateau.wordpress.com>

Ce samedi 29 juin, les élèves de l'école ont présenté à leurs familles leur spectacle de fin d'année sur le thème de l'eau qui a été un fil conducteur dans le projet pédagogique des classes. Une belle réussite ! Nous remercions l'OGEC, l'APEL et la mairie pour les différentes actions et vous souhaitons de très bonnes vacances d'été.

Visite des écoles

Comme chaque année, les élèves des classes de CM des écoles élémentaire publique et de l'école du Vieux Château, accompagnés de leurs directrices, ont répondu à l'invitation de M. le Maire pour une visite découverte des locaux de la mairie et une rencontre avec le personnel. C'est l'occasion d'un échange spontané mais aussi sérieusement préparé grâce à un questionnaire élaboré au préalable par ces jeunes citoyens, très curieux du rôle de chacun, personnel et élus, ainsi que du fonctionnement des services de notre administration municipale.

A l'issue de cette rencontre, chacun a reçu un livret synthétisant cette découverte de la commune tout en sirotant un verre de jus de fruit. Bonne vacances à tous !



Des élèves intéressés



8

La rivière à l'honneur



La rivière

La journée du 1^{er} juin organisée conjointement avec le SIVU de l'Ay et la commission Environnement a été l'occasion de (re) découvrir notre rivière, son environnement, tant d'un point de vue technique que poétique.

C'est pourquoi nous avons eu envie de partager avec vous l'une des légendes qui se sont bâties au fil de l'eau et que les plus anciens ont bien voulu nous faire partager à l'occasion de la ballade contée.

"Le cochon au collier d'or"

Il y a bien longtemps, bien avant que fut construite la forteresse de Revirand, bien avant la victoire de Quintus Fabius Maximus sur les Allobroges et l'érection de la Sarrasinière. Loin au sud, au pays où poussent les oliviers et les palmiers, naissaient les premières civilisations.

Notre rivière d'AY coulait déjà, déversant dans le RHONE une eau pure et abondante. Parfois fâchée, par on ne sait quel emblavage, tronc couché ou roche éboulée, brutalement en quelques heures gonflait, ruait, furieuse, nettoyait tout sur son passage ; enfin redevenait en une heure à peine, propre et limpide. Laisant aux libellules, écrevisses et truites le soin de parfaire son nettoyage. Féminine et coquette, elle aimait parer son sable de minuscules pépites d'or qu'elle arrachait patiemment aux granits de LA LOUVESC et St SYMPHORIEN de MAHUN.

Dans ses gorges vivait un groupe de fées. Riches et puissantes, elles régnaient sur toute la rivière, cueillant ici et là pépites d'or ou coquillages aux nacres translucides. S'abreuvant des eaux de la rivière, elles dormaient au fond d'une grotte. Causant et chantant en s'accompagnant du clapotis des eaux et du bruissement des feuilles de chênes bercées par le vent.

Un jour, se trouvant un peu seules, elles décidèrent de louer le bas de la rivière à un fermier afin qu'il puisse entretenir et profiter des belles prairies. Le bail fut rapidement signé et il fut convenu que le fermier ne devrait sous aucun prétexte toucher aux chênes poussant dans les gorges.

La vie du fermier MARLIET (c'était son nom) était douce. Il devint rapidement un riche agriculteur, l'eau de la rivière arrosait ses prairies. Chaque matin, allaient paître quelques belles vaches, un troupeau de chèvres et de moutons. Sur les coteaux poussaient les vignes, le raisin y était abondant et une fois transformé, donnait une boisson divine.

La ferme construite de gros galets savait résister aux crues de la rivière. Marliet était un homme heureux ! Pourtant, un soir, alors que toute la maisonnée était couchée, frappa à la porte un marchand, un colporteur comme il y en avait beaucoup à l'époque, vendant potions, colifichets et poteries et propageant les nouvelles : « Je viens de là-bas, près de la rivière Tibre : il y pousse une grande

ville, puissante et riche : Rome. C'est la ville dont je te parle et d'où je viens. Regarde, tu habites près d'un grand fleuve bien plus grand et plus puissant que le Tibre, tes collines sont couvertes de chênes qui produisent une grande quantité de glands, profite-en, élève des cochons : grâce aux glands ils engraisseront rapidement et le fleuve te permettra d'exporter facilement ta marchandise ». Convaincu, dès le lendemain, MARLIET s'en alla quérir un jeune cochon et le marqua en lui passant une ficelle au cou. Affamé, le jeune porc se rua sur le tas de glands ramassé par MARLIET et rapidement son appétit augmenta. Il fallut de plus en plus de paniers emplis des précieux fruits pour satisfaire notre cochon. Cela posa problème à MARLIET qui, découragé, décida de rompre le pacte avec les fées : après tout les glands étaient à tout le monde, il ne s'agissait que de fruits.

Le lendemain, MARLIET lâcha le cochon et rentra chez lui en même temps que son troupeau.

Le soir venu, le jeune cochon, repu et satisfait, rentra dans l'étable. Et, surprise : à la ficelle servant de collier au cochon étaient accrochées cinq pièces d'or ! Perplexe, notre fermier eut pour premier réflexe de décrocher les pièces puis se ravissant, pensa : « servons-nous de ces cinq pièces comme appât ; avec un peu de chance, demain soir nous trouverons dix pièces d'or pendues au cou de mon cochon ! ».

Le lendemain soir, notre fermier attendit vainement le retour de son cochon. En vain ! Ce ne fut que huit jours plus tard qu'enfin il découvrit au fond de la grotte les os de son animal et les restes du collier en ficelle. Les pièces avaient disparu mais à l'emplacement où avait été égorgé le cochon, la pierre était restée rouge, teintée par le sang.

Trois mille ans plus tard, la roche est restée rouge. Entre-temps, les hommes décidèrent d'élever au-dessus de la grotte une croix de pierre. Les fées, quant à elles, n'ont plus donné de leurs nouvelles... Mais il n'est pas dit qu'elles aient déménagé...

Il devait bien y avoir une morale à notre histoire, mais elle aussi a disparu au fil du temps... Nous pouvons décrypter plusieurs messages : libre à nous d'en trouver une !

(Merci Marie Thérèse pour cette belle histoire...).

Journée de pêche

Première réussite pour la journée familiale de découverte de la pêche.

Samedi 4 juillet, sous un soleil de plomb, 25 personnes au total de 4 ans à 62 ans se sont essayés à la pêche au coup et au float tube pour les plus aguerris....

Encadrés par Mickaël de la Fédération de pêche, Jérémy et quelques membres de la Gaule Annonéenne, les pêcheurs ont sorti quelques sandres, brèmes et perches soleil, mais pas de brochet au plus grand regret de certains... La prochaine fois peut être !!!



La pêche en float tube



A noter que la coupe de France de pêche à la plombée prévue pour les 24 et 25 août a été annulée, par suite d'une mésentente entre la fédération et la CNR.

Comité des Fêtes

Ardéchoise

Cette année encore le Comité des Fêtes s'est mobilisé pour accueillir les nombreux cyclistes présents sur le parcours de l'Ardèche verte, le ravitaillement, l'accueil, le sourire, les décors, tout était parfait...



Interquartier

Etes-vous prêts pour l'Interquartier le 7 sept. ?

Rouges, bleus, verts ou jaunes, toutes les équipes se préparent déjà pour cette journée d'endurance, de force, de défis et surtout de rires et de bonne humeur !

Qui aura le plus beau char ? quel sera le plus bel hymne ? qui mettra le plus d'ambiance ? qui remportera la coupe 2013 ?

On vous attend nombreux pour le défilé de char des équipes dans Sarras, pour les défis à la rivière d'Ay mais aussi pour la paella géante le soir (billets en vente à la mairie et dans les boulangeries).

Buvette et petite restauration toute la journée sur place !

Journée de Solidarité

Notez déjà cette date dans votre agenda : le 30 novembre, le Comité des Fêtes organise une journée de solidarité (en remplacement du Téléthon).

Défis et jeux pour tous dans l'après-midi et repas-spectacle le soir (avec les Faux-Semblants) au complexe sportif !

Les bénéfices de cette journée seront reversés à l'association Rêves de Mômes.

De nombreuses associations ont déjà répondu présentes pour participer et nous attendons encore de nombreuses animations !

Vous en saurez plus au prochain bulletin !



Anciens Combattants et A.F.N.

Commémoration du 8 Mai et remise de la Médaille de l'Ordre National du Mérite à Gérard DURANTON

Beaucoup de monde cette année pour le 68^{ème} anniversaire de l'Armistice du 8 Mai 1945. Le cortège formé devant la Mairie fit une halte devant la stèle Jean Moulin - Dépôt de Gerbe par Monsieur Jacques ALLOUA, Maire de SARRAS.

Le défilé se rendit ensuite au Monument aux Morts au cimetière - nouveaux dépôts de gerbes de la municipalité et des A.C. - A.F.N. de Sarras.

Le message de l'U.F.A.C. a été lu cette année par les enfants de l'école du Vieux Château, et celui de M. le Ministre Délégué aux Anciens Combattants par M. le Maire. Ensuite apéritif offert, à la salle des fêtes, par la municipalité et M. Gérard DURANTON

- Président de l' U.D.A.C. et trésorier des A.C. - A.F.N. A cette occasion, notre ami Gérard s'est vu remettre la Médaille de l'Ordre National du Mérite par M. Christian BOITELET, ancien résistant, ancien déporté.

Moment d'émotion avec la présence de M. le Maire, du Président et des A.C. - A.F.N., de sa famille et de nombreux amis.

65 personnes ont participé au traditionnel repas au restaurant LE PANORAMIC. Journée pleine de souvenirs, de simplicité et d'amitié.

Félicitations à notre ami Gérard !

Une médaille bien méritée



Terre d'Ane

Dimanche 21 juillet : Jeu de piste faune flore avec les ânes (randonnée familiale et ludique à la journée, pique-nique à la rivière d'Ay).

Tarif 15 €/adulte et 12.90 €/enfant.

Juillet - août : Promenade en calèche au Marché de St-Vallier (Tarif 2.5 € enfants et 3.5 € adultes).

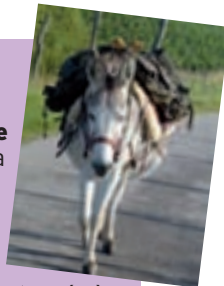
Dimanche 29 septembre : Rando safr'âne'ée (randonnée à la demi journée, à la découverte de la safranière d'Ardoix, accompagné des ânes).

Tarif 15 €/adulte et 12 €/enfant. Visite et dégustation de safran.

et Nouveau : la randonnée "une vie de château au pas de l'âne".

Une randonnée de deux jours en âne bâté accessible dès 7 ans, où vous appréciez la compagnie de nos ânes, portant vos affaires et motivant les plus jeunes à la rando. Vous allez jusqu'à la chambre d'hôte de Quintenas : un château ! Déconnexion garantie !

Toutes les informations sur www.terredane.fr ou au 04 75 23 21 81
Réservation obligatoire pour toutes les activités.



Venez les rejoindre !

Chorale Croq'Notes

C'est par leur assemblée générale, tenue à Sarras ce jeudi 27 juin, que les Chœurs Croq'Notes ont terminé la saison 2012-2013 et en ont fait le bilan.

En octobre, un week-end de travail et de cohésion a été organisé à Crupies en Drôme provençale qui a permis de mettre en place la nouvelle programmation.

Tout au long de cette année, ils se sont produits près de nos communes à Salaise, Bourg-de-Péage mais aussi plus loin à Saint-Triviers-sur-Moignans (01), Monistrol-sur-Loire (43), Brindas (69).

Vous avez pu les retrouver lors de leurs concerts annuels à Albon le 13 avril et à Saint-Vallier les 25 et 26 mai, ainsi qu'à la Fête de la Musique à Albon le 21 juin malheureusement écourtée par une averse.

Le Chœur adultes aurait dû participer à des concerts donnés sur différentes places de Lyon ce 29 juin dans le cadre du week-end «Tour Le Monde Chante» organisé par la ville de Lyon mais la météo pluvieuse en a décidé autrement.

Notre Chœur ados-enfants a été invité au Festival International enfants de Saint-Triviers-sur-Moignans (01) par le Chœur des Dombes. Ils ont pu échanger avec des chorales belge, bulgare, espagnole et italienne. Une rencontre très riche où la langue et les frontières n'existaient plus.

Des concerts sont déjà programmés dont un par les enfants à la Collégiale Saint-Barnard à Romans avec le chanteur Yuri Azios Manoff au profit des enfants du Liban.

Si vous avez entre 7 et 77 ans et même plus et que vous aimez chanter, vous pouvez rejoindre les Chœurs Croq'Notes en septembre. Les répétitions reprendront sous la direction d'Isabelle Plantier, le jeudi 5 septembre à Albon pour les adultes et le vendredi 13 septembre à Sarras pour les enfants et ados.

Pour tous renseignements, contacter le 04.75.03.94.75 ou auprès de choristes.

Site www.choeurscroqnotes.org

UNRPA (Amis des 3 Coteaux)



Une bien sympathique réunion s'est tenue au local pour remercier Jean Claude DOUZET pour ses années passées au sein du Conseil d'Administration de l'UNRPA. Son épouse Nicole se voyait remettre une composition florale, tandis que Jean Claude recevait une invitation à partager une journée avec le C.A. en Octobre pour 2 personnes.

Les vacances approchent et les activités sont au repos, sauf la pétanque qui continue d'attirer ses joueurs le jeudi au Boulodrome couvert.

N'oublions pas la journée PETANQUE et repas du 22 AOUT 2013 au Complexe Sportif. Inscriptions le jeudi 18 juillet de 10h à 11h30 au local.

A.L. Cyclo Sarras/Ozon

La météo capricieuse du printemps n'aura pas entamé le moral des cyclistes de l'Amicale Laïque Sarras-Ozon Cyclo. Les jaunes et bleus sont toujours aussi nombreux à représenter le club dans les courses cyclosporives et les randonnées cyclotouristes de la région.



Hormis les traditionnelles courses comme l'Ardéchoise, la Marmotte, et autres Etapes du Tour où nos coureurs brillent, il faut souligner le défi relevé par 8 de nos cyclos.

Fin Juin, ils ont traversé les Dolomites (Alpes italiennes) d'Est en Ouest, en 6 étapes. Evoluant dans des paysages majestueux, ils se sont mesurés à la rudesse des cols haut perchés, empruntés par les coureurs pro du Giro.

Si la neige a parfois rendu la tâche plus difficile, chaque soir était l'occasion de goûter à des plats typiques.

Tous en ont gardé un souvenir impérissable, et ne pensent qu'à la prochaine destination pour 2014 (Pyrénées ?).

La prochaine réunion du club aura lieu le vendredi 6 septembre à 20h30 au centre R. Cassin.

Ce sera l'occasion pour vous d'obtenir des informations sur le club et ses activités.

Vous recherchez des compagnons de route de votre niveau, ou êtes attirés par des sorties découverte, n'hésitez pas à nous rejoindre.

Sarras-St-Vallier Cyclisme

Les jeunes à l'Ardéchoise

Mercredi 12 juin, les benjamins et minimes s'étaient donnés rendez-vous à Saint-Félicien pour la célèbre cyclo-sportive. La journée débutait par l'ascension du col du Buisson avec une météo idéale. Après un premier arrêt ravitaillement, le parcours les emmenait ensuite jusqu'à Lalouvesc où ils pouvaient profiter d'une longue descente jusqu'à Satillieu. Après un pique-nique mérité, le retour s'effectuait tranquillement dans l'après-midi par le col du Juvenet. A l'arrivée, les jeunes étaient ravis d'avoir bouclé cette nouvelle édition de l'Ardéchoise. Désormais place aux vacances d'été.

A noter que la reprise des entraînements des mercredis s'effectuera début septembre. Les prochaines rencontres école de vélo sont programmées à Ardoix le dimanche 8 septembre et le samedi 21 septembre à Sécheras.



Basket

Le club de basket de Sarras est un club ouvert à toutes celles qui sont passionnées par le basket ou qui veulent le découvrir. Cette année, notre équipe séniors est arrivée à décrocher la 2^{ème} place du classement. Grâce à cela, elles accèdent au niveau supérieur. Les séniors (filles née à partir de 1997) cherchent des joueuses motivées pour renforcer leur équipe. Si vous êtes intéressée, vous êtes bienvenue.

Nous avons aussi une équipe de minimes (fille de 1999 ou 2000) et de cadettes (fille de 1997 ou 1998).

Des séances de découvertes seront réalisées tous les mercredis pour les enfants, filles ou garçons, de 6 à 10 ans à partir du 11 septembre 2013.

Pour tous renseignements vous pouvez nous contacter sur esssv.basket@hotmail.fr.



La Galoche des Deux Rives

Les jeudis de juin ont été propices à la rando-pédestre, le 6 juin : Départ à 12 de Choron, puis le Verdier 830m, Chapelle-St-Sabin 1130m, Croix de St-Laurent 1208, col de l'œillon 1235m, pic des 3 Dents, les Ollagnières, la Véranne, Choron terme de cette rando parfumée (genêts) de 26km.

Le 13/06 : Départ de Flaviac, le Pigeonnier, les Croix de Gruas 782m, visite des grottes de Jaubernie, Coux, le col de Gardette, fin de cette rando ensoleillée de 26km.

le 20/06 : Départ à 14 (dont le curé LEVEQUE 76ans) de Vanosc, puis les Combes 740m, le suc de Chirol 1075m, le col de la Charousse 1241m, le Feltrin 1300m, le Monestier 820m, Vanosc terme de cette belle rando de 27km.



Sarras Randonnées

L'Association Sarras Randonnée, comme chaque été organise des sorties en moyenne montagne : après celles du Chirat Blanc, le Mézenc et la Grande Sure malgré les conditions météo pas très clémentes ont vu une bonne participation toujours de la bonne humeur.

A présent, le calendrier se poursuit avec le **Dimanche 28 Juillet** : Pas de l'œil retour Balcon Est Col Vert Villard de Lans 6/7 heures de bonne marche pour 900 m dénivelé cumulé. **Dimanche 11 Aout** : Le Grand Veymont par Gresse en Vercors 6/7 h de bonne marche pour 1100 m de dénivelé. **WE des 31 Août/ 1 septembre** : au Pays d'Allevard avec nuitée au Refuge de Combe Madame départ de Fond de France accès refuge 2/3 heures marche facile pour 500 m dénivelé, puis option au Col de la Croix en 5 h de bonne marche. **Dimanche 22 Septembre** : Cime de la Jasse par Prapoutel en Belledonne 6/7 pour 1100 m dénivelé. **Dimanche 29 Septembre** : la traditionnelle sortie Handicap Evasion à Sarras avec Joëlettes (transport de personnes à mobilité réduite). **Dimanche 6 (ou 13) Octobre** : Collines Rhodaniennes de la Drôme 6 heures marche faciles pour 1200m en dénivelé cumulé !

Les départs se font de Sarras Place Jean Moulin coté Caveau à 7 h (excepté le 29 Septembre et le 6 ou 13 Octobre (à 8h) devant le Caveau, afin

d'organiser le covoiturage. Pour les non adhérents l'assurance individuelle est obligatoire, les enfants mineurs devront être accompagnés, le repas de midi et boissons seront tirés du sac, chaussures de marche recommandées, bâtons de marche non obligatoires, vêtement de pluie...

Pour plus de précisions et inscriptions au 06 75 20 80 80 ou par courriel.

Karaté Shotokaï des Deux Rives

Le club de KARATE SHOTOKAI DES 2 RIVES vous présente ses médaillés de fin d'année. Lors du passage de grade du 9 juin dernier, les enfants ont eu l'occasion de présenter leur travail aux personnes qui les encadrent tout au long de la saison.

Quant aux adultes, ils n'ont pas démérité, eux non plus, une semaine auparavant.

A la rentrée prochaine (qui aura lieu le vendredi 6 septembre 2013), nous vous accueillerons dans les 3 cours : les mardis et vendredis

- enfants de 5 à 9 ans, de 17h30 à 18h30

- ados de 9 à 14 ans, de 18h30 à 19h30 - adultes de 19h30 à 21h30 ainsi que les mercredis

Nous vous initierons à un art traditionnel de self défense à main nue ou avec bâton.

Si cet art martial vous intéresse, vous pouvez nous contacter au 06.98.89.21.38 ou par mail à karate-les2rives@wanadoo.fr.

Aïkido

La fête de l'Aïkido Club Sarras a eu lieu dimanche 30 juin au dojo du Complexe Sportif. Le Professeur, Pascal CHAMBRE, 3^e DAN et Brevet Fédéral a animé un interclub avec des élèves de d'Annonay et Sarras.



L'Aïkido est un art martial traditionnel Japonais de défense. L'aïkido se compose de techniques aux armes et à mains nues utilisant la force de l'adversaire, ou plutôt son agressivité et sa volonté de nuire. Ces techniques visent non pas à vaincre l'adversaire, mais à réduire sa tentative d'agression à néant. L'aïkido peut être considéré comme la concrétisation du concept de légitime défense : une réaction proportionnée et immédiate à une agression. En fait, dans l'esprit de l'aïkido, il n'y a pas de combat, puisque celui-ci se termine au moment même où il commence. Conformément à cette logique, il n'existe pas de compétition d'aïkido.

Venez découvrir l'Aïkido à Sarras ! Essais gratuits et inscriptions toute l'année.

Les cours ados ont lieu le mercredi de 17h30 à 18h30. Les cours adultes le lundi à 19h30, le mercredi à 18h30. Des cours spécial entreprises ont lieu les mardis et jeudis midi de 12h à 13h. Enfin dès la prochaine saison, un nouveau cours le samedi matin sera mis en place de 10h30 à 12h.

Renseignements inscriptions septembre 2013 sur le site <http://aikidosarras.fr> - Pascal Chambre 3^e DAN Brevet Fédéral - pascalchambre@gmail.com - 06 15 69 77 18.

Rock d'ay

SAMEDI 20 JUILLET

Le **MARCHE ARTISANAL** se fait cette année sur la place Bochirol de 10H00 à 18H00 et espère attirer le public local par ses divers stands: artisanat d'art, producteurs locaux, balades en calèche..

Nous proposons aussi des animations gratuites: théâtre de rue, musiciens, et une animation avec ballons pour les enfants.

Le ROCK D'AY revient encore avec une bien beau plateau sur les berges de l'ay... la tête d'affiche étant cette année "PUNISH YOURSELF"!

Toujours 2 scènes, toujours 7 groupes, toujours un tarif engagé de 10 euros en prévente(+resa), toujours camping et camping camion, toujours snack, toujours marché artisanal (sur la place de la mairie) et... toujours une ambiance de dingue grâce à un gros public de motivés !!!

Alors rendez vous le samedi 20 juillet à partir de 10h00 pour le marché artisanal et à partir de 18h00 pour le concert..

Préventes : déjà en place aux offices de tourisme de Tain et Tournon, fnac, géant, carrefour, moxicity, digitick..

Et bientôt au bar le cochon'ay à St-Jeure d'ay, bar le barbar à Annonay, office du tourisme de Saint Vallier...



ESSSV Foot

La saison 2012/2013 vient de s'achever et le Président Joël Vernet, lors de l'assemblée générale se félicitait de l'excellent bilan sportif des équipes de jeunes, du parcours honorable des seniors, de



la santé financière du club, de la réussite des différentes manifestations bien qu'il déplorait le manque d'implication des parents de joueurs.

Avec un effectif en augmentation de 10%, l'ESSSV possède 240 licenciés répartis dans 7 catégories différentes. Au cours de la saison, les U13 et U17 accèdent en catégorie supérieure alors que les U15 avec un potentiel important ratent la montée à l'issue du dernier match.

Les Seniors A terminent à la 6^e place et grâce au travail accompli durant 2 saisons par Laaziz Mechahat, le groupe a retrouvé de l'enthousiasme et le goût de la victoire.

Les Seniors B sous l'égide d'Anthony Moulin finissent à une excellente 3^e place derrière 2 équipes au potentiel supérieur. Bernard Chareyron en assurera la gestion dès la reprise.

Pour leur comportement exemplaire sur le terrain, leur assiduité aux entraînements 4 joueurs ont été récompensés par le trophée du fair play : Fabien Fouet (Senior) Joris Blachon (u17) Sohaib Chouati (u15) Emeric Bonnefoy (u13).

Sur le plan financier, le club présente un bilan positif ; les différentes manifestations organisées ayant connu une bonne participation notamment le traditionnel tournoi de futsal dirigé avec efficacité par David Lambert, les opérations brioches et caillettes animées par le couple Garnaudier, et les 80 ans du club durant lesquels jeunes et anciens se sont côtoyés.

Pour la prochaine saison, tous les feux semblent au vert avec la confirmation de la rénovation du stade de Champis, l'augmentation des effectifs permettant de créer 2 équipes dans chaque catégorie de jeunes, l'engagement d'un groupe U19, et surtout pour la 1^{ère} fois au sein de l'ESSSV la création d'une équipe féminine senior à 7 dont Thomas Roumezin assurera le coaching.

L'encadrement de toutes ces équipes sera renforcé par l'arrivée de Bruno Chopard pour le groupe Seniors et Emmanuel Chirouze pour les U19. La qualité du staff technique laisse présager une saison prometteuse avec des objectifs ambitieux pour toutes les catégories.

Reprise des entraînements Seniors lundi 5 août à 19h.

Rappelons que si l'ESSSV retrouve des couleurs après quelques saisons difficiles, c'est grâce au travail souvent obscur des bénévoles qui œuvrent au quotidien avec les dirigeants et les éducateurs. Pour poursuivre ce renouveau avec l'augmentation des effectifs. Il devient indispensable d'étoffer la structure du club avec l'intégration de nouvelles bonnes volontés et surtout une participation des parents de joueurs qui fait cruellement défaut. Le bureau en fait un objectif prioritaire.

Pour tous renseignements vous pouvez contacter l'ESSSV au 04 75 23 36 63 - 06 80 99 86 85 et consulter le site esssv.footeo.com

Vive la zumbaaaaaaaaaa à SARRAS !



Vous n'êtes pas vraiment une sportive dans l'âme, vous n'êtes pas vraiment une bonne danseuse mais vous avez envie de bouger, de pratiquer une activité rythmée et conviviale pour vous dépenser dans la bonne humeur, la zumba vous plaira... Sur un mélange de musiques latines, merengue ou salsa, vous vous dépenserez sans vous en apercevoir dans une ambiance conviviale tous les lundis de 19 h à 20 h à la salle des fêtes.

Venez nous rejoindre, il reste encore quelques places... Un seul homme cette année, Messieurs, la zumba est aussi pour vous !!!!

Pour les petits de 4-7 ans : complet mais il reste quelques places pour les 8-12 ans cours les lundis de 18h à 18h45.

Pour tout renseignement : 06 77 95 75 18



Informations diverses

HORAIRES DE LA DÉCHETTERIE DE SARRAS :

Ouverture du lundi au samedi : de 9h à 12h et de 13h à 16h30
Tel : 04.75.03.84.07

HEURES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE :

Tél. 04 75 23 04 81
lundi : 10h à 12h et 14h à 17h30 / mardi : 9h à 12h et 14h à 17h
mercredi, jeudi, samedi : 9h à 12h / vendredi : 9h à 12h et 14h à 17h30

Piles usagées et cartouches d'encre d'imprimantes à déposer dans des containers adaptés en mairie.

PERMANENCE SOCIALE

Pas de permanence en juillet, août.

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE :

Tél : 04.75.23.09.75
La bibliothèque est ouverte le lundi de 16h30 à 18h30 et le samedi de 10h à 11h30.

ENCOMBRANTS

Les personnes désirant se débarrasser d'encombrants et ne pouvant se rendre à la déchetterie peuvent se faire inscrire en mairie. Un ramassage sera effectué par les employés communaux.

LES PERMANENCES EN MAIRIE 1^{er} étage

ASSISTANTE SOCIALE DE TOURNON

Uniquement sur RDV au 04.75.07.07.10 (CMS de TOURNON)

CAF - 0810 25 07 80

Les mardis matins en mairie de 9h à 10h30 sans rendez-vous.
Aurélié PELLEGRINI.

LES PERMANENCES AU CENTRE RENÉ CASSIN :

Aide à domicile (AAD 07) : les jeudis de 8h à 12h,
Vous pouvez joindre Mme Pomaret au 04 75 23 46 19,
les lundis, mardis, jeudis de 8h à 12h et de 14h à 18h

Relais Assistantes Maternelles :

Le 4^{ème} lundi du mois de 8h30 à 11h, salle N° 1
et sur rendez-vous au 04 75 03 73 77

NUMÉROS DE TÉLÉPHONE UTILES

POMPIERS : le 18 ou 112 d'un portable

SAMU : 15

GENDARMERIE d'ANDANCE : 04 75 34 21 44

CENTRE HOSPITALIER ST-VALLIER : 04 75 23 80 00

CENTRE HOSPITALIER ANNONAY : 04 75 67 35 00

CENTRE HOSPITALIER TOURNON : 04 75 07 75 07

CLINIQUE LES CÉVENNES ANNONAY : 04 75 69 21 00

CENTRE ANTI-POISON : GRENOBLE : 04 76 76 59 46

CENTRE ANTI-POISON : LYON : 04 72 11 69 11

Dr ARHANCET Dominique : 04 75 23 30 80

Dr CETTIER Annick : 04 75 23 39 86

Dr MONDON Philippe : 04 75 23 07 68

MÉDECIN de GARDE le W.E et jours fériés : 15

CABINET INFIRMIERS de SARRAS :

04 75 23 15 62 et 04 75 23 22 22

CENTRE de SOINS de ST-VALLIER : 04 75 23 11 22

PHARMACIE DES CEVENNES : 04 75 23 00 70

PHARMACIE de GARDE le W.E : 04 75 03 02 53

KINESITHERAPIE : J.DEGACHE : 04 75 23 13 08

DENTISTE : LUCIEN-GAY Lidwine : 04 75 23 18 57

DENTISTE de GARDE : 04 75 40 82 82

AMBULANCES :

Rhône-Vallée : 04 75 23 28 08

TAXIS VALLON : 04 75 23 23 23

LOISIRS :

Office de Tourisme St Vallier : 04 75 23 45 33

Centre aquatique "Bleu Rive" : 04 75 23 18 99

Ciné Galaure : 08 92 68 05 93

COORDONNEES PRESSE

DAUPHINÉ LIBÉRÉ - M Serge GACHE

1 Place Maxime Chantier - 07340 ANDANCE

06.81.84.39.89 - serge.gachecoulaud@laposte.net

L'HEBDO DE L'ARDÈCHE - M Jean Claude REYNAUD

2 Rue des Moulinettes - 07370 SARRAS

04.75.23.09.46 - jean-claude-f.reynaud@laposte.net

LE REVEIL - M. Louis BARGE

Avenue du Vivarais n° 15 - 07370 SARRAS - 04.75.23.16.81

ÉTAT CIVIL AVRIL, MAI, JUIN 2013

NAISSANCES :

Léa NORMAND : 17 avril

Léna FAURE : 20 avril

Nolan SEUX : 17 mai

Thomas CUNY : 22 mai

Clément CONSTANT : 28 juin

MARIAGES :

Odette COURRIOUX et Dorys EGERMANNE : 11 mai

Margareth VEYRAND et Vincent PATRIAT : 11 mai

Maria DOS SANTOS PINTO et Patrice BOSCHIERO : 11 mai

Tatiana DA COSTA et Guillaume MARCELOT : 25 mai

DÉCÈS :

Reymond ALLEON : 2 avril

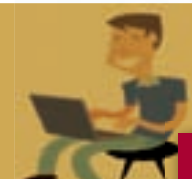
Jean PERRET : 19 avril

Marthe PARIS née PERRIER : 24 mai

Teresina CHOLAT NAMY NUZZOLESE : 7 juin

Paulette PONSONNET née MURET : 10 juin

Yves REYNAUD : 23 juin



Vous cherchez une information sur la vie de votre commune ?

Rendez-vous sur www.sarras.fr

CALENDRIER DES FÊTES ET MANIFESTATIONS

DATE	ORGANISATEUR - MANIFESTATION	LIEU
Samedi 13 juillet	Comité des fêtes - Feu artificiel + bal populaire	Stade
Dimanche 14 juillet	Conscrits - Concours de pétanque	Rivière d'Ay
Samedi 20 juillet	4 ^e Concert rock d'Ay + marché artisanal	Rivière d'Ay & place Bochirol
Vendredi 2 août	Karaté Shotokai - Cours adultes	Dojo seulement
Jeudi 22 août	UNRPA - pétanque, repas champêtre	Extérieur (Complexe sportif + boulodrome si pluie)
Dimanche 1 septembre	AC-AFN - journée familiale	Complexe + Boulodrome
Mercredi 4 septembre	Ass Donneurs Sang - Collecte	Salle des Fêtes
Vendredi 06 septembre	AL Cyclo Sarras-Ozon : AG	Centre Cassin - salle 4
Samedi 7 septembre	Comité des fêtes : inter-quartiers	Rivière d'Ay (gymnase si pluie)
Vendredi 13 septembre	AL + APE : AG école publique	Ecole publique
Samedi 14 septembre	Concours de boules - boule sportive	Boulodrome
Ven. 27 au Dim. 29 septembre	Sapeurs Pompiers - Vogue du Canal	Place Jean Moulin
Dimanche 29 septembre	Sarras Randonnées - Handicap Évasion	Salle des fêtes
Vendredi 04 octobre	Karaté Shotokai : AG	Centre Cassin - salle 3
Mercredi 09 octobre	La boule sportive : concours d'automne	Boulodrome
Samedi 12 octobre	CCAS - Opérations brioches	Salle des Fêtes
Mercredi 16 octobre	CLIC-UNRPA : semaine bleue	Salle des Fêtes
Vendredi 18 octobre	APEL-OGEC : AG	Centre Cassin - salle 3
Samedi 19 octobre	AL Cyclo Sarras-Ozon - 14 ^e Chrono du Gamay	Centre René Cassin salles 1-3-4
Dimanche 20 octobre	CCAS - Bourse aux jouets	Complexe sportif
Dimanche 27 octobre	Loisirs & Culture - marché aux puces	Rivière d'Ay
Vend. 01 au dim. 03 novembre	Loisirs & culture - 36 ^e salon des métiers d'art + 6 ^e salon de la maison	Complexe sportif + salle gym + boulodrome